



Anzat-le-Luguet

Bulletin municipal

N° 103

Juillet août
2025

Bimestriel

Pendant la période estivale, l'ouverture des résidences secondaires entraîne naturellement une augmentation des déchets. Adoptons ensemble un comportement citoyen en pratiquant le tri sélectif!

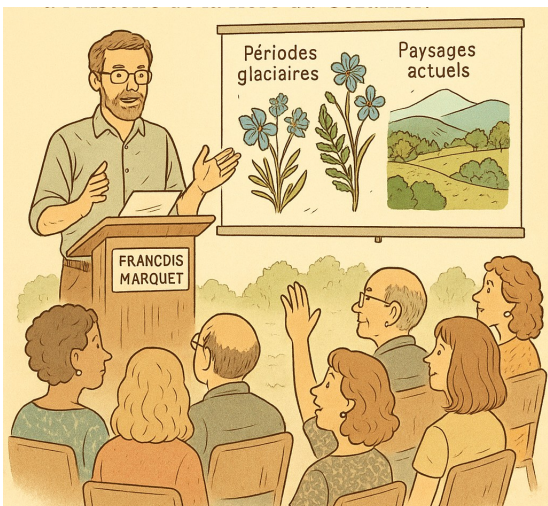
À l'entrée du bourg d'Anzat, des conteneurs sont à votre disposition pour le recyclage du verre et des emballages. Pour les autres types de déchets, vous pouvez utiliser les poubelles classiques ou vous rendre à la station de tri de la Planove, située sur la route d'Ardes.



Ce qui s'est passé

Le samedi 14 juin, la salle polyvalente d'Anzat a accueilli **François Marquet** pour une conférence passionnante consacrée à **l'histoire de la flore du Cézallier**.

Spécialiste du patrimoine naturel auvergnat, il a su captiver un public venu nombreux en retraçant l'évolution botanique de notre plateau, des périodes glaciaires aux paysages d'aujourd'hui.



Au fil de sa présentation, François Marquet a mis en lumière les espèces caractéristiques de la région, expliquant comment **le climat, les activités humaines et l'élevage** ont façonné la diversité végétale que nous connaissons.

L'échange qui a suivi a permis aux participants de poser leurs questions, témoignant de leur **intérêt pour la richesse naturelle locale** et les enjeux de sa préservation.

Une rencontre enrichissante, conviviale et instructive, qui a permis à chacun de redécouvrir la flore du Cézallier sous un nouveau regard.

Nuit des Églises à Anzat : une soirée envoûtante le samedi 12 juillet.

Dans le cadre de la **Nuit des Églises**, l'église du bourg d'Anzat a ouvert ses portes à la tombée du jour pour accueillir un moment suspendu : un **concert intimiste** mêlant harpe celtique et chant, porté par **Flora Francescut**.

Dans l'atmosphère chaleureuse et feutrée de l'édifice, les notes cristallines de la harpe ont résonné avec douceur, accompagnées de la voix cristalline et sensible de l'artiste. Le public, venu nombreux, s'est laissé transporter par ce voyage musical empreint de spiritualité, d'émotion et de poésie.

Une soirée marquante, placée sous le signe de la beauté, du silence partagé... et de la lumière intérieure.



Le vendredi 25 juillet,

La chapelle du Luguet a résonné aux accents celtiques du **Superfly Duo**, invité pour un concert dans un cadre exceptionnel. Devant un public conquis, le duo a proposé un **répertoire irlandais traditionnel**, mêlant ballades poétiques, rythmes entraînants et mélodies envoûtantes.

Les sons du violon, de la guitare et des percussions ont parfaitement dialogué avec l'acoustique chaleureuse de la chapelle, créant une ambiance à la fois **conviviale et dépaysante**. Les spectateurs ont pu s'évader, le temps d'une soirée, au cœur des landes verdoyantes d'Irlande, entre tradition musicale et modernité.

□ Ce moment musical, organisé dans le cadre de la programmation culturelle estivale, restera un **beau souvenir d'été**, placé sous le signe du partage, de la musique vivante... et d'un petit bout d'Irlande au Luguet.



Extraits du compte rendu de la séance du Conseil municipal du 6 juin 2025

Point sur la laiterie : La Région est toujours prête à subventionner une maison familiale sauf que pour ce type de résidence, les accréditations ne peuvent pas être privées. Suite à un entretien avec l'architecte, les niveaux ne seront pas changés pour diminuer les coûts. Afin de ne pas perdre la DETR, un début de travaux doit commencer avant le 10 juin 2025. Il est proposé de signer un ordre de service pour enlever les tôles situées à l'arrière du bâtiment.

Achat broyeur :

Il est rappelé que le broyeur communal n'est pas réparable. Ainsi, un devis pour un achat a été demandé à Agri Cézallier pour un montant de 8 450€ HT. Le conseil municipal se prononce favorable pour l'achat du broyeur et des virements de crédits nécessaires.

Des informations d'ici de là

Message du Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois :

L'intégration de communes en assainissement au SGE B au 1er juillet 2025 bouleverse le calendrier de la relève des index de consommation. Votre commune sera donc relevée un peu plus tardivement que les années précédentes.



Sur les bancs de l'école avec madame Ensenat-Verdier

Fin mai, j'ai eu le plaisir de visiter le « gîte » de Vins-Haut, qui pour moi sera toujours « mon école ».

Que de souvenirs croisés grâce à Jean-François !

Pour la toute jeune clermontoise qui n'avait JAMAIS vu la montagne, quel choc en arrivant dans un village qui, à l'époque, n'avait même pas de panneau indiquant son nom ! Et 6 habitants ! Oui ça a été dur, très dur.

Sans voiture, sans téléphone (ah ! la cabine chez Mme Vialfon et ses méchants dindons qui piquaient mes mollets !)

Je ne risque pas d'oublier :

La rentrée sans un seul élève (« on voulait vous laisser vous installer »). Effectivement, nomination le samedi pour une rentrée le lundi, c'était incroyablement difficile pour s'organiser !!

Sans AUCUNE FORMATION, juste mes souvenirs de l'école primaire, j'apprenais mes cours le soir pour les « réciter » le lendemain.

Les souris sous l'estrade (que j'ai vite enlevée, je n'aimais pas me sentir en position magistrale).

La gamelle de semoule au chocolat sur le poêle : repas de l'élève qui venait de loin.

Les mains transies de froid qu'il fallait leur frictionner.

Le bois, dans cette cave si sombre, que je n'arrivais pas à couper (devant les sourires des garçons qui le faisaient, eux, avec une telle facilité !).

Le thé et les tartines en guise de repas, le vent déchaîné qui passait partout, les congères de 3m, jusqu'à la fenêtre de l'étage (moi qui ne connaissait que la petite couche de neige sale dans ma rue...).

Seule, dans le désert...

Oui, c'était vraiment, vraiment dur.

Heureusement, j'ai vite apprécié cette gentille classe, ces élèves attachants, les relations cordiales avec leurs parents, la gentillesse compréhensive de la famille Boudon qui me soutenait...

Contrainte de rester à Vins-Haut puisque je n'avais pas de voiture, j'ai cherché comment je pouvais améliorer les choses, innover un peu :

Premier Noël dans cette école, avec un sapin bleu magnifique, des décorations faites durant les récréations puisqu'il faisait si froid dehors, une mini-représentation du Malade Imaginaire, de Molière, devant les parents. Et un très modeste cadeau pour chacun, achetés avec mon bien petit salaire de débutante.

Quel moment heureux !

Et les BALS de Vins-Haut !!!

Une fois par mois, on déménageait les tables, on savonnait à sec le vieux parquet pour le rendre glissant, on sortait le vieux tourne-disque... Un franc l'entrée. Et on y venait de loin, même d'Artoux, et à pied.

Quelle ambiance ! On m'a appris à danser la valse, la polka...

Sous le préau, les hommes s'occupent de la buvette (avec vins et bières !!!).

L'argent gagné a permis un tout premier voyage scolaire ... à Clermont-Ferrand. Là aussi, mémorable.

Bien des années plus tard, mon inspecteur, toujours en fonction, m'a dit, avec un grand sourire compréhensif : « Vous savez que vous auriez dû demander l'autorisation pour les bals et que vous ne l'auriez pas obtenue ? » Non, je ne le savais pas, guidée juste par mon envie de bien faire, de faire plaisir à mes élèves.

C'était en 1968.

C'était mon premier poste.

J'avais 21 ans !

Antoinette Ensenat-Verdier

PS : Quelle émotion de m'asseoir en 2025 à une table d'élève conservée, et de gravir l'escalier d'ORIGINE pour monter à l'appartement. Il devait y avoir des cou-teaux dans les poches mais c'était plus pour graver son initiale sur la table... que pour « planter » la maîtresse comme hélas on le voit aujourd'hui.

Mon année à Vins-Haut est et restera la plus marquante de toute ma carrière.



VTT, Maison du Signal et Tour de Besse

Comme annoncé lors du discours des vœux 2025 cette année est celle d'un essai d'une nouvelle gestion du local communal situé à Parrot appelé « Maison du Signal »: maintenir un service à moindre coût pour la commune. Ainsi, pour gérer et louer plus facilement les VTT communaux, ils sont désormais en location dans le local de l'ancienne boulangerie toute l'année. Il suffit de réserver au plus tard 24h en amont auprès d'une personne au 04 73 71 74 68 (pas de message) ou au 0630311167.

Cet été, le jeudi de 12h à 18h, vous pouvez faire de la course d'orientation à partir du local de Parrot, et, vous pouvez aussi les samedis et dimanches de 12h à 18h dans ce même local, profiter d'une exposition sur les burons et la résistance en présence de la personne qui a fait l'exposition. D'ici quelques jours la salle hors-sac de ce local sera accessible de 10h à 18h.

Enfin tous les mardis, il est possible de visiter la Tour de Besse, le point de rendez-vous se trouve sur le parking de la Tour de Besse à 14h30.

Nouveau sentier de randonnée : le Chemin de la Latte

La commune a le plaisir d'annoncer la création d'un nouveau sentier de randonnée : **le Chemin de la Latte**, au départ de la Chapelle du Luguet. Ce parcours balisé d'une longueur de **5,5 km**, accessible à tous, vous invite à découvrir la beauté naturelle de notre territoire.

Difficulté **facile**, ce chemin serpente sous le bois de la Barre ce qui permet de voir les paysages vers le Forez et le Velay, puis traverse le bois pour longer le bas du Signal du Luguet et déboucher sur la vue du cirque d'Artoux et les monts du Sancy. Une promenade idéale en famille ou entre amis, pour profiter du calme et de la richesse de notre patrimoine naturel. N'hésitez pas à chauffer vos chaussures de marche et venir explorer ce nouveau tracé !



La croix d'Apcher

Figurant déjà sur le plan du cadastre napoléonien de 1838, la croix d'Apcher a été restaurée à plusieurs reprises.

En 1983, une nouvelle croix en bois fut façonnée par Antoine Vallon.

En 2007, pour des raisons de voirie, l'emplacement de la croix a été décalé de quelques mètres, avec le concours de l'employé communal et de bénévoles.

La croix en bois, fabriquée à l'identique par l'entreprise ...

...Baduel de Boutaresse, repose sur un socle en pierres.
 Le 17 juillet 2007, eut lieu la bénédiction par le père François-Marie Maurin, en présence de M. Rémi Vigier, maire, des habitants du village et de la commune.
 On peut voir la plaque commémorative offerte par Guy Magne, apposée sur la croix.
 Courant juin 2025, en vue de la sauvegarde du petit patrimoine, Alain Vallon et Jean François Pallut ont entrepris la rénovation de la croix qui avait subi les affres du temps : ponçage, enduit de 4 couches de vernis marin incolore et pose du Christ offert par Alain Vallon et Madeleine Vallon Dapigny.
Un agréable moment de convivialité partagé avec la communauté villageoise d'Apcher

J.F Pallut



Les animations 2025

Juillet :

samedi 12 : Nuit des églises avec **Flora Francescut** à la harpe celtique et au chant.
 20 h 30 église du bourg. Libre participation.

vendredi 25 : Concert de **"Superfly duo"** qui propose de la musique irlandaise .
 20 h 30 à la chapelle du Luguët.
 Libre participation.



Août :

samedi 2 : Nuit des étoiles en 2 parties.

20 h 30 : Concert de **"Soulaÿrès Duo Mundo "** musiques sud américaines teintées de musiques du monde. Libre participation.

À **22 h** Observation des étoiles avec l'ASTRAMS15 avec des télescopes professionnels. Libre participation.

mardi 19 : **soirée cinéma** avec l'association Cézallier, vallée de la Sianne.

Tout l'Or du monde, René Clair avec Bourvil, et Noiret.

jeudi 21 : Le **p'tit Bal Ephémère** sur la place de l'église. Spectacle musical solo de 30 minutes, gai, tendre et vivifiant. 17 h

vendredi 22 : Concert classique de Piano avec **Jean Baptiste Mathulin**. Chapelle du Luguët. 20 h 30. Libre participation.

23 & 24 Fête de la Saint Roch animée par Anzat Comité.

Les marchés d'été :

Mardi 15 juillet

Mardi 22 juillet

Mardi 29 juillet

Animation Anzat comité

Mardi 5 août

Mardi 12 août

Animation Anzat comité

Mardi 19 août

18 h/20 h

Devant la salle

polyvalente

Septembre :

Samedi 20 : Journée du patrimoine : Inauguration de la Tour de Besse.
 Rendez vous à 11 h puis cocktail à 12 h à la salle polyvalente.

Novembre :

vendredi 7 : Concours de belote, organisé par Anzat Comité .

Décembre :

Vendredi 12 : Repas de la municipalité 12 h à la salle polyvalente.

Samedi 27 : Marché de la Saint Sylvestre, 14 h à 17 h à la salle polyvalente.

Adresse de messagerie :

anzatleluguët.mairie@wanadoo.fr

Téléphone : 04 73 71 74 68

Site web : <http://www.anzat-le-luguët.fr>

Le bulletin municipal ne sera distribué dans les boîtes à lettre qu'aux personnes ne possédant pas de boîte de messagerie.

Nous vous remercions de votre compréhension.



INPS